

Programme de formation

DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif » mention “Tennis” Session 2021/2022

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRJSCS PACA)

Titre de la formation et références

Diplôme d'Etat de la jeunesse de l'Education Populaire et du Sport Spécialité
“Perfectionnement Sportif” Mention « Tennis »

Diplôme enregistré au RNCP :

Code RNCP : 4863

Niveau : 3

Code NSF : 335 – Animation sportive, culturelle et de loisirs

Formacode : 15436 – Education sportive / 15418 – Sports de raquettes (15407 – Tennis)

Code de la fiche ROME la plus proche : G1204 - Education en activités sportives

Public visé

Profil : Homme ou femme, sportif, pratiquant du tennis souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activité. L'expérience pratique de cette activité est appréciée et nécessaire. Le projet de formation doit s'inscrire dans un projet professionnel axé sur l'utilisation et développement des activités de raquettes pour tous publics. La mobilité géographique peut être un plus.

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA (ex DRJSCS PACA).

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :
<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

Prérequis

Il s'agit des Exigences Préalables à l'entrée en formation définies dans l'article 3 de l'arrêté du 31 décembre 2007 portant création de la mention “tennis” du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité “perfectionnement tennis” :

- Une attestation de formation aux Premiers Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) ou diplôme équivalent
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation
- Une attestation de recensement et/ou certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (PAPD) pour les candidats de nationalité française âgés de moins de 25 ans

Programme de formation _ DEJEPS TENNIS _ 2021-2022_V 250521

- Une attestation de réussite aux exigences préalables délivrée par la DRAJES
- Le diplôme de Certificat de Qualification Professionnelle d'Assistant Moniteur de Tennis **ou** une attestation justifiant de 90h d'enseignement du tennis délivrée par la DTN.
- Une attestation de classement mentionnant le classement 15/2 minimum

Sont dispensés des exigences préalables à l'entrée en formation :

Les candidats titulaires du Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif du premier degré option « Tennis »

Conditions d'accès et délais

- Rendre le dossier d'inscription dûment rempli dans les délais imposés
- Satisfaire aux tests propres à l'organisme de formation
- Disposer d'un financement

Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans l'arrêté du 31 décembre 2007 portant création de la mention "tennis" du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "perfectionnement tennis" et ses annexes.

Pour plus d'informations, contactez-nous.

Objectifs de la formation :

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Compétences communes à la spécialité « perfectionnement sportif » :

UC 1 : Être capable de concevoir un projet d'action

UC 2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

Compétences spécifiques à la mention « tennis » :

UC 3 : Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis

UC 4 : Être capable d'encadrer le tennis en sécurité

2/ Suites de parcours et les débouchés :

L'entraîneur coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention 'perfectionnement sportif' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure

Il peut enseigner à tous les publics

Il peut être responsable d'un secteur au sein d'un club (jeunes/adultes/compétition/loisir...)

Il peut être responsable de l'ensemble du secteur sportif d'un club

Il peut poursuivre sa formation en intégrant le DESJEPS Tennis

Contenus de la formation :

Nous avons structuré une organisation de formation basée sur les grandes thématiques du DEJEPS Tennis ainsi que sur l'adaptation à notre secteur d'intervention ; les thèmes dominants repérés sont ainsi :

Programme de formation _ DEJEPS TENNIS _ 2021-2022_V 250521



- La démarche de projet,
- La pédagogie générale et spécifique,
- L'animation terrain et hors terrain,
- La gestion de groupes en toute sécurité,
- La législation et le juridique
-

Chaque unité de formation est repérée par cette dominante et est mise en relation avec l'Unité Capitalisable (UC) de référence. Elle est également l'objet d'une conceptualisation des compétences professionnelles qui y sont abordées soit sous la forme de mise en situation, soit sous la forme de jeu de rôle soit dans le cadre de projets d'activités réels. Ces unités de formations sont imbriquées les unes aux autres en fonction d'une hiérarchisation et d'une antériorisation des objectifs intermédiaires et opérationnels qui la compose.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Equipements sportifs (Site IMSAT- La Garde) :

- 4 Terrains de tennis couverts
- 5 Terrains de tennis extérieurs
- 1 salle de remise en forme
- 1 terrain de beach-volley
- 4 terrains de football (4vs4) / 5vs5) extérieurs synthétiques
- 1 terrain de football (5vs5 / 6vs6) intérieur

Autres équipements et matériels :

- 5 Salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur.
- Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques du sport, du sport/santé, du sport/ performance, de la musculation et des techniques d'entraînement, de la réglementation, etc.
- Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.
- Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation
- Une imprimante, copieur, scanner.

Sur le plan pédagogique :

- Exposés sur thématiques spécifiques,
- Cours en salle
- Observations et évaluations avec support « vidéo »
- Cas pratiques,
- Mises en situation pédagogique
- Mutualisation des formations
- Intervention d'intervenants sur thématique spécifique.

Les modalités pédagogiques sont élaborées au regard des textes réglementaires, de leur adaptation à notre contexte, des caractéristiques des publics concernés et des attentes des employeurs du secteur concerné.

Les contenus sont abordés en présentiel de différentes manières, reposant sur des méthodes actives et participatives en alternant cours théoriques et pratiques : mises en situation, jeux de rôle, études de cas, ...

Programme de formation _ DEJEPS TENNIS _ 2021-2022_V 250521

Nous souhaitons ainsi préserver l'attention des publics, hiérarchiser la progression des niveaux de compétence, proposer une formation en adéquation avec la pratique du terrain, développer la dimension réflexive au cœur de toutes les compétences professionnelles.

Qualité des intervenants

Nom, prénom	Domaines d'intervention	Diplôme en rapport avec L'enseignement assuré
CALABRESE Stéphane	Enseignement et entraînement tennis Gestion et suivi de projet	BEES 2 ^{ème} degré Tennis
IVANCIC Yvan	Enseignement et entraînement tennis Gestion et suivi de projet	BEES 1 ^{er} degré Tennis DESJEPS Tennis
BOUTTER Pierre	Enseignement et entraînement tennis	Entraîneur de haut niveau
DOMAINGE Guy	Enseignement et entraînement tennis Gestion et suivi de projet	DES JEPS Tennis CSD comité du var
ASTRUC Charles	Enseignement et entraînement tennis Gestion et suivi de projet	DEJEPS Tennis

Durée de la formation et modalités d'organisation (ruban pédagogique)

1/ Lieu de la formation :

Adresse Physique :
Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago –ZI Toulon Est
83130 La Garde

Adresse Postale :
IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

En fonction de la demande, une session de formation peut être organisée dans les Alpes Maritimes

2/ Dates et volumes horaires :

Sélections & TEP	Les 25 et 26 Août 2021
Positionnement	Du 06/09 au 10/09/21
Date de début	06/09/21
Date de fin	02/09/22
Volume horaire total	A déterminer
Volume horaire en centre de formation	750 h
Volume horaire en alternance	A déterminer
Durée hebdomadaire (<i>moyenne</i>)	35 h

Programme de formation _ DEJEPS TENNIS _ 2021-2022_V 250521

3/ Nombre de stagiaires :

La formation peut accueillir 8 à 20 stagiaires

4/ Ruban Pédagogique :

Notre programmation prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées. La progressivité des apprentissages se traduit par l'augmentation des niveaux de difficulté et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquis liés à l'expérience professionnelle

Étape d'acquisition 1

Dominante sur l'UC 4 :

- Evaluer les risques objectifs liés à l'activité pour le pratiquant
- Anticiper les risques potentiels pour le pratiquant
- Maîtriser les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident.

Les stagiaires aborderont également les notions suivantes : informations sur les dangers de la toxicomanie et des dérives sectaires, nécessité d'un suivi médical du pratiquant, connaissance des différentes traumatologies liées aux situations professionnelles.

Cette étape fera l'objet de la première épreuve de certification, visant à vérifier les exigences minimales nécessaires aux mises en situations pédagogiques.

Étape d'acquisition 2

Pour cette période, nous avons opté pour deux grands axes d'apprentissage : Le premier est lié à la démarche de projet pour développer les compétences à :

- Analyser les enjeux du contexte socio-professionnel,
- Formaliser les éléments d'un projet d'action
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action
- Animer une équipe de travail
- Promouvoir les actions programmées

Le second est lié à la démarche de perfectionnement sportif :

Conduite d'une démarche d'enseignement et conduite d'actions de formation

Étape d'acquisition 3

Certification des UC 1 et 2

Lors de cette étape, les 4 UC seront abordées. En ce sens cette dernière poursuivra de nombreux objectifs dont notamment :

- La sécurité des pratiquants et des tiers lors de stages, tournées ou déplacements
- Démarche d'entraînement
- Conception de projet d'action
- Mise en œuvre de projet d'action

Étape d'acquisition 4

Certifications des UC 3 et 4.

Cette étape vise l'approfondissement et le perfectionnement des notions abordées à l'étape précédente :

- Conception de projet d'action
- Mise en œuvre de projet d'action
- Démarche d'entraînement

Programme de formation _ DEJEPS TENNIS _ 2021-2022_ V 250521

Etape d'acquisition 5

Cette dernière étape de formation a pour vocation de permettre de consolider tous les apprentissages réalisés en centre de formation ainsi que dans le cadre de l'alternance.

5/ Organisation de la formation :

Les cursus de formation que nous proposons s'étendent de 12 ou 13 mois. Ils proposent une alternance centre de formation / entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Ils prennent en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègrent différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées.

Planning de la formation intégrale : Sur demande à contact@imsat.fr

6/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences.

Suivi et évaluation de la formation

1/ Suivi des stagiaires :

- Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation.
- Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.
- Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.
- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du Ministère des Sports et du label qualité
- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale est mise à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus

2/ Processus de certification :

Programme de formation _ DEJEPS TENNIS _ 2021-2022_ V 250521

Evaluation	Période de référence	Lieu	Jury	Résumé du protocole
EPMSP	Cf. planning	IMSAT	2 évaluateurs membres de l'équipe pédagogique et qualifiés dans les activités évaluées	* Une épreuve pédagogique de 40 min * suivie d'un entretien de 30 min * suivi d'une démonstration technique de 30min
UC1 UC2	Cf. planning	IMSAT	Experts liste régionale DRAJES	Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT * Présentation orale de 20 min d'une expérience de conception - mise en œuvre - évaluation d'un projet avec support de présentation type PowerPoint * Entretien de 40 min
UC3 Modalité A	Cf. planning	Structure d'alternance	Experts liste régionale DRAJES	1/ Conception d'un document numérique de 30min 2/ Démarche d'enseignement collectif de 45min maxi suivie d'un entretien de 15 à 30min 3/ Démarche de formation de cadres de 10min maxi
UC3 Modalité B	Cf. planning	Structure d'alternance	Experts liste régionale DRAJES	1/ Conception d'un document numérique de 15min 2/ Démarche d'enseignement individuel de 45min maxi suivie d'un entretien de 15 à 30min
UC4	Cf. planning	IMSAT	Formateurs + Evalueurs certifiés	Entretien de 30min

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Programme de formation _ DEJEPS TENNIS _ 2021-2022_V 250521

Diplôme		DEJEPS TENNIS
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
Pôle Emploi	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD	NON	/
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	6000 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec:

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit de préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections <http://www.imsat.co/prepasat/>-<http://www.imsat.co/sinscrire-a-des-tep-blancs/>

Programme de formation _ DEJEPS TENNIS _ 2021-2022_ V 250521



Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	DEJEPS Tennis
Taux de satisfaction	Issue du questionnaire de fin de formation – Toutes sessions 2019/20	79 %
Taux d'abandon	Nb abandon/nb entrants – Toutes sessions 2019/20	11 %
Taux de réussite	Nb de diplômés/ nb de candidats présentés aux certifications – Toutes sessions 2019/20	86 %
Taux de poursuite d'études	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire Session 2019/20	10%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire Session 2019/20	83.73%

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

- ...Participer à l'une de nos réunions d'information collective
- ...Vous préparer aux tests de sélections
- ... Recevoir un dossier d'inscription
- ... Nous poser une question

Consulter www.imsat.co ou écrivez-vous sur contact@imsat.fr

Personne à contacter :

Nicolas BLESSAS – 06 26 81 66 98 – n.blessas@upv.org

IMSAT - 04 94 75 24 15 - contact@imsat.fr

Date de mise à jour du présent programme de formation : 25/05/21

Programme de formation _ DEJEPS TENNIS _ 2021-2022_V 250521

